




# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/078

**OBJET : REVALORISATION D'ADHÉSION AU  
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD-  
ATLANTIQUE**

Envoyé en préfecture le 03/06/2019  
Reçu en préfecture le 03/06/2019  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20190528-2019\_078-DE

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 32**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 20 mai 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 20 mai 2019**

**Le 28 mai de l'année deux mille dix-neuf à  
18h30**

à Saucats – Complexe culturel et sportif La Ruhe

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	E	M. BLANQUE	BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	E	Mme CHENNA
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. BOS
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance  
Les procès-verbaux des réunions du 2 avril 2019 et du 9 avril 2019 sont adoptés à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/078

**OBJET : REVALORISATION D'ADHÉSION AU  
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD-  
ATLANTIQUE**

Envoyé en préfecture le 03/06/2019  
Reçu en préfecture le 03/06/2019  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20190528-2019\_078-DE

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-10 et L.2122-22 et suivants,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

**Vu** la délibération n°2018/79 du 29/05/2018 portant adhésion de la CCM au CBNSA,

**Vu** l'arrêté préfectoral de la Gironde en date du 2 octobre 2018, auquel sont annexés les statuts du syndicat mixte,

**Vu** l'article 21 « Contributions des membres » des statuts du syndicat mixte du CBNSA, et en particulier l'article 21-2 al.3 « évolution et maîtrise des contributions statutaires » relatif à la revalorisation du montant des contributions statutaires,

**Vu** la délibération du 12 février 2019 du CBNSA sur les contribution statutaires financières 2019 des collectivités et établissements publics membres du CBNSA,

**Vu** l'avis de la commission environnement du 6 mai 2019,

Considérant l'avis favorable du bureau,

## EXPOSE

Le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) a pour vocation la connaissance, la conservation, la valorisation du patrimoine végétal dans sa diversité, conformément aux articles L414-10 et suivants et D416-1 et suivants du code de l'environnement relatifs aux Conservatoires Botaniques Nationaux.

Dans le cadre de son adhésion au CBNSA, la CCM peut notamment bénéficier de son assistance technique annuelle en tant que membre sur des actions de :

- Connaissance de l'état et de l'évolution, appréciés selon des méthodes scientifiques de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- Identification et conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- Appui technique et scientifique pouvant prendre la forme de missions d'expertise.

L'adhésion annuelle 2019 de la CCM au syndicat mixte du CBNSA est revalorisée, conformément à la délibération du 12 février 2019 du CBNSA sur les contributions statutaires financières 2019 des collectivités et établissements publics membres, dont le montant actualisé figure dans le tableau ci-dessous :

Syndicat Mixte	Montant
CBNSA	5 152 €



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/078

**OBJET : REVALORISATION D'ADHÉSION AU  
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL SUD-  
ATLANTIQUE**

Envoyé en préfecture le 03/06/2019  
Reçu en préfecture le 03/06/2019  
Affiché le  
ID : 033-243301264-20190528-2019\_078-DE

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide de l'attribution d'une subvention au titre de l'exercice 2019, selon le tableau ci-dessus ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires au versement de ladite subvention ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 et que les fonds pourront être payés sur l'exercice.

Fait à Martillac, le 28 mai 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***